



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Fonds européens

Question écrite n° 76232

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la gestion par la France des fonds structurels européens (FSE). Le rapport de la Cour des comptes, publié en février 2015, recommande de « diminuer le nombre d'indicateurs de résultats et mettre en œuvre des procédures permettant leur utilisation effective pour le pilotage des actions ». Au regard de cette proposition, elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement.

Texte de la réponse

Les programmes de la politique de cohésion sont menés dans un contexte de gouvernance à multiveaux, caractérisée par une délimitation claire des rôles et des responsabilités. Le suivi doit satisfaire des besoins d'information distincts pour les différents acteurs de ce système (organismes de mise en œuvre, autorités de gestion, instances compétentes au niveau national et au niveau de l'Union européenne -UE-). L'une des tâches à accomplir au niveau européen consiste à compiler certaines informations dans le cadre de l'ensemble des programmes. À cet effet, des indicateurs communs sont définis au niveau de l'UE. La réglementation européenne a été modifiée pour la période 2014-2020 sur le thème de l'évaluation et de la performance pour en réduire leur nombre. Le Gouvernement a fait le choix de s'en tenir aux obligations communautaires afin de ne pas alourdir les contraintes. A titre d'exemple, le programme opérationnel national du fonds social européen pour 2014-2020 s'est efforcé de simplifier et de rationaliser les indicateurs de réalisation et de résultat pour chaque objectif de la programmation. Le nombre d'indicateurs de performance a ainsi été limité à six.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76232

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1897

Réponse publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8463